

DELIBERATION
du Conseil académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 6 octobre 2020

Délibération n°03- 2020 relative à l'approbation du procès-verbal du Conseil Académique du 8 octobre 2019

Le Conseil Académique de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le procès-verbal du Conseil Académique du 8 octobre 2019.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	40
Membres en exercice	79	Membres représentés	8
Majorité absolue	40		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	48	Pour	33	Contre	0	Abstention	15
---------	----	------	----	--------	---	------------	----

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : PV du Conseil académique du 8 octobre 2019

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15/10/2020

Document mis en ligne le : 15/10/2020